

MCP SAFE FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers annuels du **FCP « MCP SAFE FUND »** arrêtés au 31 décembre 2016, faisant apparaître un total actif de **1.871.593,764 TND**, un actif net de **1.863.771,425 TND** pour **17.406** parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à **107,076 TND**.

Rapport sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **FCP « MCP SAFE FUND »**, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du **FCP « MCP SAFE FUND »** au 31 décembre 2016 ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 13 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2016
(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>1 492 992,184</u>	<u>1 233 814,721</u>
AC1-A OBLIGATIONS DE SOCIETES		541 746,349	310 593,487
AC1-B EMPRUNTS D'ETAT		863 061,995	878 543,374
AC1-C AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		88 183,840	44 677,860
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>377 864,099</u>	<u>303 271,046</u>
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		203 494,312	301 974,811
AC2-B DISPONIBILITES		174 369,787	1 296,235
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>737,481</u>	<u>5 781,798</u>
TOTAL ACTIF		1 871 593,764	1 542 867,565
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	3 949,767	1 046,024
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	3 872,572	2 303,408
TOTAL PASSIF		7 822,339	3 349,432
ACTIF NET			
CP1 CAPITAL	CP1	<u>1 753 074,285</u>	<u>1 504 070,516</u>
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	<u>110 697,140</u>	<u>35 447,617</u>
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		41 243,513	0,000
CP2-B SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		69 453,627	35 447,617
TOTAL ACTIF NET		1 863 771,425	1 539 518,133
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 871 593,764	1 542 867,565

ETAT DE RESULTAT
Période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016
(exprimé en Dinars Tunisien)

		NOTE	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>72 726,530</u>	<u>17 053,519</u>
PR1-A	DIVIDENDES		3 767,400	251,319
PR1-B	REVENUS DES OBLIG. DE SOCIETE		29 128,254	6 056,669
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNT D'ETAT		39 830,876	10 745,531
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>16 239,395</u>	<u>13 399,042</u>
PR2-A	REVENUS DES PLACEMENT A TERME		15 462,472	9 466,147
PR2-B	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		776,923	1 059,252
PR2-C	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOTS		0,000	2 873,643
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>88 965,925</u>	<u>30 452,561</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>- 16 437,260</u>	<u>- 3 017,757</u>
Revenu Net de Placement			<u>72 528,665</u>	<u>27 434,804</u>
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	<u>- 6 033,858</u>	<u>- 2 950,117</u>
Résultat d'exploitation			<u>66 494,807</u>	<u>24 484,687</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 958,820</u>	<u>10 962,930</u>
Sommes Distribuables de l'exercice			<u>69 453,627</u>	<u>35 447,617</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (annulation)		<u>- 2 958,820</u>	<u>- 10 962,930</u>
	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		2 465,331	1 060,888
	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		29,303	1 126,472
	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	-100,225
Résultat Net de l'exercice			<u>68 989,441</u>	<u>26 571,822</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	<u>68 989,441</u>	<u>26 571,822</u>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	66 494,807	24 484,687
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	2 465,331	1 060,888
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	29,303	1 126,472
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,000	-100,225
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>255 263,851</u>	<u>1 412 946,311</u>
Souscriptions		
AN3-A CAPITAL	3 473 700,000	3 127 700,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	21 363,542	13 467,000
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST	164 782,803	39 076,843
Rachats		
AN3-D CAPITAL	-3 229 100,000	-1 731 700,000
AN3-E REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	-19 454,407	-7 891,265
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES DIST	-156 028,087	-28 113,913
AN3-G DROITS DE SORTIE	0,000	407,646
Variation de l'Actif Net	<u>324 253,292</u>	<u>1 439 518,133</u>
<u>ACTIF NET</u>		
a - Début De L'exercice	<u>1 539 518,133</u>	<u>100 000,000</u>
b - Fin De L'exercice	<u>1 863 771,425</u>	<u>1 539 518,133</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a - Début De L'exercice	<u>14 960</u>	<u>1 000</u>
b - Fin De L'exercice	<u>17 406</u>	<u>14 960</u>
Valeur Liquidative	<u>107,076</u>	<u>102,908</u>
Taux De Rendement	<u>4,051%</u>	<u>2,908%</u>

Notes aux états financiers

Au 31 décembre 2016

Note 1: Présentation du fonds

Le FCP « MCP SAFE FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds obligataires, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un faible niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°51-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP SAFE FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2: Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3: Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évaluées au 31 décembre 2016 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3. Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.7. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable :

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	Part dans l'actif net
Obligations de sociétés		529 440,000	541 746,349	29,07%
ATL 2014/3	100	8 000,000	8 434,570	0,45%
ATL 2016/1	750	75 000,000	77 317,808	4,15%
ATTIJARI LEASING 2015-1	130	10 400,000	10 840,026	0,58%
ATTIJARI LEASING/CAT A 2015/2	1000	80 000,000	80 094,510	4,30%
BH SUB 2016-1	1000	100 000,000	103 892,602	5,57%
CIL 2015-2	750	60 000,000	60 633,798	3,25%
EO BTE 2016 7.4%	200	20 000,000	20 006,488	1,07%
EO CIL 2016/2 7.5%	250	25 000,000	25 008,219	1,34%
HL 2015-02	600	60 000,000	62 880,198	3,37%
HL 2015-1 SUB	750	60 000,000	60 375,636	3,24%
TL 2015/1	138	11 040,000	11 467,601	0,62%
TL 2015-1 FIXE CAT/B	200	20 000,000	20 794,893	1,12%
Emprunts d'Etat		830 394,340	863 061,995	46,31%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	55	52 680,500	54 246,871	2,91%
BTA 6% 10-04/2024 (10 ANS)	101	97 623,840	101 768,796	5,46%
BTA 6% 12-01/2024 (8 ANS)	156	149 994,000	155 916,642	8,37%
BTA 6,3% 15/03/2026 (10 ANS)	64	60 736,000	62 623,369	3,36%
BTA 6,7% 13-04/2028	70	69 300,000	72 038,827	3,87%
BTA 6,7%/AVRIL 2028	40	37 360,000	38 906,136	2,09%
BTA6% 10/04/2024 BIS3	150	145 125,000	151 042,643	8,10%
BTA6%/ 10/04/2024 10 ANS	75	72 405,000	75 404,756	4,05%
BTA6%/ 10/04/2024 BIS1	75	72 585,000	75 557,317	4,05%
BTA6%/ 10/04/2024 BIS2	75	72 585,000	75 556,639	4,05%
Titres des OPCVM		88 172,842	88 183,840	4,73%
AMEN PREMIERE SICAV	76	7 871,852	7 872,840	0,42%
TUNISO EMIRATIE SICAV	770	80 300,990	80 311,000	4,31%
Total général		1 448 007,182	1 492 992,184	80,11%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2016 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31/12/2015	1 198 166,041	34 587,792	1 060,888	1 233 814,721	
Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	336 370,000			336 370,000	
Obligations de sociétés	280 000,000			280 000,000	
Actions SICAV	990 446,458			990 446,458	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	-352 731,700			-352 731,700	1 818,300
Obligations de sociétés	-57 360,000			-57 360,000	
Actions SICAV	-946 883,617			-946 883,617	-1 788,997
Variation des plus ou moins-values latentes			2 465,331	2 465,331	
Variation des intérêts courus		6 870,991		6 870,991	
Soldes au 31/12/2016	1 448 007,182	41 458,783	3 526,219	1 492 992,184	29,303

AC2 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Placements à terme	203 494,312	301 974,811
Amen Bank	174 369,787	1 296,235
Total général	377 864,099	303 271,046

Les placements à terme se présentent comme suit :

Placements à terme	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif net
DAT 120J-09/03/2017 Amen Bank	6,26%	100 000,000	100 727,189	5,40%
DAT 232J-31/01/2017 BTE	6,25%	100 000,000	102 767,123	5,51%
Total général		200 000,000	203 494,312	10,92%

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
RAS sur BTA	737,481	5 737,186
RAS sur obligations de sociétés	0,000	44,612
Total des créances d'exploitation	737,481	5 781,798

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération du gestionnaire à payer	3 161,075	0,000
Rémunération du dépositaire à payer	581,048	215,502
Commission Clearing	207,644	830,522
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	3 949,767	1 046,024

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Honoraires CAC	3 565,668	2 109,992
Etat retenue à la source	159,591	60,597
Autres créditeurs (CMF)	147,313	132,819
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	3 872,572	2 303,408

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2016

Montant en nominal	1 496 000,000
Nombre de parts	14 960
Nombre de porteurs de parts	147

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	3 473 700,000
Nombre de parts	34 737
Nombre de porteurs de parts Entrants	41

Rachats Réalisées

Montant en nominal	3 229 100,000
Nombre de parts	32 291
Nombre de porteurs de parts Sortants	45

Capital Au 31/12/2016

Capital	1 753 074,285
Montant en nominal	1 740 600,000
Sommes non distribuables	12 474,285
Nombre de parts	17 406
Nombre de porteurs de parts	143

Détails des sommes non distribuables :

Variation des plus ou moins-value potentielles sur titres	2 465,331
Plus ou moins-value réalisés sur cession de titres	29,303
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	1 909,135
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	8 070,516

Total des sommes non distribuables	12 474,285
---	-------------------

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Résultat Distribuable de l'exercice	66 494,807	24 484,687
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	2 958,820	10 962,930
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	35 447,617	0,000
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	5 795,896	0,000
Total général	110 697,140	35 447,617

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
Dividendes	3 767,400	251,319
Revenus Des obligations de sociétés	29 128,254	6 056,669
Revenus Des Emprunts d'Etat	39 830,876	10 745,531
Total général	72 726,530	17 053,519

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
Revenus des placements à Terme	15 462,472	9 466,147
Revenus des comptes de Dépôt	776,923	1 059,252
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	2 873,643
Total général	16 239,395	13 399,042

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
Rémunération fixe du gestionnaire	12 324,622	844,278
Commission de clearing	826,061	830,522
Commission de dépôt	3 286,577	1 342,957
Total général	16 437,260	3 017,757

Le gestionnaire MCP a renoncé à sa rémunération du 11 Aout 2015 jusqu'au 31 décembre 2015.

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 30/12/2014 Au 31/12/2015
Redevance CMF	1 740,780	711,319
Rémunération CAC	3 565,668	2 109,992
Impôts & taxes & versement assimilés	80,426	106,563
Services bancaires & assimilés	446,984	22,243
Publicité & publications	200,000	0,000
Total général	6 033,858	2 950,117

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents :

Donnée par part	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des Placements	5,111	2,036
Charges de Gestion des placements	-0,944	-0,202
Revenu net des placements	4,167	1,834
Autres Charges d'exploitation	-0,347	-0,197
Autres Produits d'exploitation	0,000	0,000
Résultat d'Exploitation (1)	3,820	1,637
Régularisation du résultat d'exploitation	0,170	0,733
Sommes distribuables de l'exercice	3,990	2,369
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,170	-0,733
Variation des +/- Values potentielles sur titres	0,142	0,071
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	0,002	0,075
Frais négociation de titres	0,000	-0,007
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	0,143	0,139
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,964	1,776
Droits de sorties	0,000	0,027
Résultat non distribuable de l'exercice	0,143	0,166

Régularisation du résultat non distribuable	0,034	0,373
Sommes non distribuables de l'exercice	0,177	0,539
Distribution de dividendes	-	-
Valeur liquidative	107,076	102,908

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,94%	0,43%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,35%	0,42%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	3,82%	3,49%
Actif Net Moyen	1 740 629,770	702 492,627

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de MCP SAFE FUND a été confiée à MCP intermédiaire en bourse. En rémunération des services de gestion et de promotion du FCP, MCP perçoit une commission de gestion de 0,6% l'an de l'actif net. Cette rémunération, décomptée jour par jour est payée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette rémunération, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dans le cas d'une performance positive supérieure à un taux de rendement minimal exigé égal au TMM+ 0,5%. Cette commission, qui est de 15% HT par an, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le taux de rendement minimal exigé.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Rémunération du dépositaire :

La fonction de dépositaire a été confiée à l'Amen Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,16% par an de l'Actif Net avec un minimum de 5000 dinars HT par an à partir de la 3ème année de vie du fond. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est payée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission de dépôt, Amen Bank perçoit une commission de clearing égale à 700 dinars HT par an.